



Flash info

Le journal d'information de la Ville de Saint-Just

Mars 2017

Carnaval

de Saint-Just

25 mars 2017

Agenda du mois de mars

Les vendredis musicaux Festival Traversées

VENDREDI 10 MARS 21h Musique classique et baroque

L'association « Just Music » organise une répétition musicale ouverte à tous.

Les vendredis musicaux sont des rendez-vous pour les amoureux de la musique.

Le groupe « Trio Crescendo » et ses musiciens vous proposent une soirée inédite de musique classique, baroque et d'autres surprises.

Prochain rendez-vous le 7/04/2017 avec une soirée jazz manouche

Gratuit

Salle Bernadette Lafont

Infos www.stjust34.com



VENDREDI 17 MARS

L'association Les Pêcheurs d'Images

délocalise le festival de cinéma Traversées et propose la projection du film « **Celui qu'on attendait** ».

Programme de la soirée :

19h : repas Arménien 10 € SUR RESERVATION UNIQUEMENT

21h : projection du film (réservation conseillée).

Contact : 06 88 09 24 47

Un film de Serge AVEDIKIAN. Avec Patrick Chesnais, Arsinée Khanjian, ...
Synopsis : *Jean-Paul Bolzec était parti jouer son spectacle en Azerbaïdjan. Sur le chemin du retour le taxi tombe en panne. Bolzec est abandonné sur une route désertique, au milieu de nulle part. Il devient alors clandestin en Arménie. Il comprend assez vite qu'on le prend pour un autre, car il est fêté comme le messie...*

Séance de cinéma gratuite

Salle de spectacles Bernadette Lafont



Agenda du mois de mars

Théâtre - comédie

Les Miniacs, 5 ans !

SAMEDI 18 MARS 21h

DIMANCHE 19 MARS
A partir de 9h30

La troupe Lonom de Laprose présente
une comédie originale :

« **L'ascenseur était en panne** »

Synopsis : *Augustin Dante de Lavalière un riche homme d'affaires de la cinquantaine qui a le projet d'écrire sa biographie. Il attend ce soir un nègre que lui envoie un ami éditeur. Mais au dernier moment, l'éditeur en question l'appelle pour le prévenir que finalement ce sera une femme qui contribuera au projet, « une experte capable d'œuvrer toute la nuit ». On sonne à la porte. Mais Amandine ne travaille pas dans l'édition ! La jeune femme s'est trompée d'étage et de client...*

Salle Bernadette Lafont

Entrée : 8 € (gratuit moins de 12 ans)

Réservation conseillée

Infos au 06 88 09 24 47

L'association Les Miniacs du Languedoc (exposition et rassemblement de voitures d'exception, voyage en Mini Austin) fête ses 5 ans d'existence. Pour fêter cet anniversaire, l'association organise pour la 3ème fois un Rétro Saint-Just. Ce rassemblement est ouvert à tous véhicules. Dès le matin un bus Anglais sera sur place. Toute la journée : balades, restauration sur place, exposition et rassemblement de voitures.

Gratuit - Espace de loisirs du Dardaillon.
Infos au 06 74 17 17 12.

Carnaval

SAMEDI 25 MARS
A partir de 10h

La municipalité et les associations saint-justoises organisent le carnaval.

Programme :

10h : départ du défilé devant le stade Manuel Amoros

Suivi d'un apéritif offert par la municipalité à l'espace de loisirs du Dardaillon.

De 15h à 17h : goûter costumé offert aux enfants à l'espace jeunes (stade Manuel Amoros). Organisé par l'association La Récré. La 1ère crêpe offerte. Election du plus beau costume.



Agenda / A savoir

Pédagogie enfance

11 & 12 MARS

Conférence & formation
« introduction à la pédagogie
Montessori »

Animé par Zahélia ARRIS, formatrice et
éducatrice diplômée de l'Institut
Supérieur Maria Montessori.

Programme :

Samedi 11 mars de 14h à 17h

Conférence, salle Bernadette Lafont

Dimanche 12 mars de 9h15 à 12h15

Formation - MAM

151, avenue Gabriel Péri

Tarifs : conférence 10 € / formation 50 €

Réservation obligatoire à

montessori34400@gmail.com

Jardins familiaux

De plus en plus de familles sont
intéressées par les produits bios.

Mais il n'est pas souvent possible
pour elles d'avoir assez de terrain
pour cultiver leurs légumes.

Pour aider la population dans cette
démarche, la municipalité a créé
des jardins potagers familiaux.

Certains de ces jardins vont
prochainement se libérer.

Si cela vous intéresse, veuillez vous
adresser à Michel NOYE, adjoint au
Maire.

Stationnements interdits

On vous rappelle que le stationnement
sur les trottoirs (lotissements, ...) est
interdit.

**Les trottoirs ne sont destinés qu'à
l'usage des piétons. Ils préservent
leur sécurité.**

Des incidents graves ont eu lieu et
ont été signalés auprès de la police
municipale.

Merci de respecter cette règle de
vie.



Retrouvez toute l'actualité de votre village sur Facebook : **Village de Saint-Just**



Pour recevoir le flash info par email,
envoyez votre demande à servicecom@stjust34.com